Tournal Historique sur les 230 d'accorder à ces Revoltez, sous le bon plaifir de Sa M. C. des conditions beaucoup plus avantageuses que celles qu'ils auroient euës si l'on avoit eu les Troupes, & les autres choses necessaires à faire un siege: car ce Chef d'Escadre n'étoit pas allé à Minorque à dessein de conquerir l'Isle, mais seulement pour poster du secours & des provisions aux Forts de Mahon & de St. Philippe, qui étoient les seuls Postes qui restoient au Roi d'Espagne. D'ailleurs les Rebelles croyoient que Mr. de Villars avoit amené un plus grand nombre de Troupes & n'artendojent aucun secours de la part de l'Archiduc: Voici en quoi consistoient les principaux Articles de la Capitulation qui fur fignée par Mr. de Jonquieres au nom du Comte de Villars, & par Don Francisco Nel avec les Magistrats de la Ville, & les Jurats de toute l'Isle de Minorque le 11. Tanvier 1707.

r. Que sous le bon plaisir du Roi d'Espagne Philippe V. seul & legitime Souverain de l'Isle de Minorque, on accordoit un pardon General à tous les habitans de l'Isse, excepté Jean Michel & Gabriel Saura, & ceux qui seront convaincus d'être

les premiers Auteurs de la Revolte.

11. Qu'il sera permis à Don Francisco Nel, à tous ses Soldats de quelque Nation qu'ils soient de passer dans l'Isle de Majorque, ou de se retirer dans leur patrie.

m. Que tous les habitans de l'Isle seront maintenus dans leurs privileges & autres graces à eux accordées par le Roi Philippe V. & ses Predecesseurs, dont ils ont joüi jusqu'au 19. Octobre 1706.

IV. Que